

**SOCIÉTÉ INCLUSIVE : L'AD-PA EN PHASE  
AVEC LA LOGIQUE IMPULSÉE PAR M.-A. MONTCHAMP**

L'AD-PA soutient fortement les orientations de la CNSA prises en faveur d'une société inclusive.

Derrière les mots, se cache une véritable volonté de la Caisse de faire évoluer notre pays sur ce point. Comme l'a développé hier sa Présidente, M.-A. MONTCHAMP, une société inclusive se préoccupe des aspirations et des attentes des personnes, en leur donnant un rôle prépondérant.

Elle a pour objectif de s'adapter aux singularités des personnes sur l'ensemble du territoire et accorde une importance toute particulière à lutter contre les discriminations telles que l'âgisme.

L'AD-PA est, par conséquent, pleinement en phase avec les objectifs poursuivis par la société inclusive, mais également avec les propositions opérationnelles formulées par le Conseil de la CNSA.

Le projet de loi Autonomie issu des concertations devra donc être suffisamment ambitieux au plan budgétaire pour répondre à ces orientations politiques.

Dans cette perspective, l'AD-PA rappelle que les professionnels attendent des mesures dès 2019, en établissement comme à domicile, et que l'avenir du secteur devra passer par l'approche domiciliaire.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA  
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>  
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**